

Source : Annie Saint-Pierre, Journal de Québec, DAVIE – UN GOUFFRE, respirateur artificiel dispendieux, vendredi 28 mai 2010, page 5.

Tiré de :

<http://lejournaldequebec.canoe.ca/journaldequebec/actualites/national/archives/2010/05/20100528-002913.html>

LÉVIS - Sans aucune production, fermé totalement et sous la protection de la Loi de la faillite, le chantier maritime Davie, à Lévis, dépense présentement 4,1 millions \$ par mois, notamment pour des salaires, des travaux d'entretien et des honoraires professionnels.

Dans le dernier rapport du contrôleur de la firme Deloitte, qui administre les activités du chantier maritime, on peut comprendre que l'entreprise exige encore plusieurs déboursés, même si elle a totalement cessé les opérations et qu'elle a remercié les 1 500 employés qui y travaillaient.

Pour le mois de mai qui se termine, les dépenses sont de 4,1 millions de dollars, prises à même le fonds de roulement que Davie a conservé en se plaçant sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies, le 25 février dernier.

Les plus importants déboursés pour la période du 8 au 31 mai 2010 sont les salaires (1,1 M \$), les coûts des matériaux (480 000 \$) et les honoraires professionnels (650 000 \$), qui comprennent essentiellement ceux de la firme Deloitte, mais aussi ceux d'avocats et de consultants.

D'ailleurs, le chantier Davie verse un minimum de 150 000 \$ par semaine en honoraires professionnels pour gérer les activités du chantier et ses déboires financiers.

Employés

La responsable des communications chez Davie, Marie-Christine Saint-Pierre a précisé au *Journal de Québec* que 85 personnes travaillent encore dans l'entreprise, malgré l'arrêt complet de ses opérations, ce qui signifie, selon elle, le versement d'autant d'argent pour la rémunération.

Par contre, une somme de 784 000 \$ est affectée, pour mai 2010, au paiement des salaires administratifs, soit près de 200 000 \$ par semaine.

Entretien

Il en coûte, en mai, 250 000 \$ en électricité sur le chantier maritime et la plupart de ce montant a servi à payer la facture de la semaine du 8 mai.

Quant à la téléphonie, Davie doit payer 20 000 \$ par mois pour ses communications. Une somme de 340 000 \$ est affectée au poste de maintenance des actifs de l'entreprise, soit 85 000 \$ par semaine pour conserver le chantier en bon état.

Taxes

La ville de Lévis reçoit tout de même les versements de taxes de Davie qui sont de 38 000 \$ pour le mois de mai. Les primes d'assurances-groupe continuent d'être assumées par l'entreprise à raison de 92 000 \$ par mois.

Enfin, 200 000 \$ ont été payés en TPS et TVQ pour les fournisseurs, le mois dernier. Notons que le contrôleur conserve tout de même une importante marge de manoeuvre avec 465 000 \$ destinés à des dépenses imprévues pour le chantier pendant la période mensuelle.

Bateaux

En ce qui concerne les bateaux qui sont en construction au chantier maritime, ceux-ci exigent aussi des dépenses, soit de 328 000 \$ en salaires des ouvriers, mais il faut aussi considérer que 480 000 \$ sont payés, en mai, pour des matériaux servant à la construction des deux bateaux.

«Ce sont des sommes qui sont versées pour garantir certains matériaux ou pour payer ceux qui ont été acheminés jusqu'ici», explique Mme Saint-Pierre.

Là aussi, on compte 300 000 \$ pour subvenir des dépenses imprévues liées aux bateaux inachevés.

MÊME JOUR MÊME PAGE :

Tiré de :

<http://lejournaldequebec.canoe.ca/journaldequebec/actualites/regional/archives/2010/05/20100527-202608.html>

UNE VENTE OU UN FINANCEMENT PRESSE

Le temps presse pour trouver un acheteur ou réaliser un nouveau financement, chez Davie. Les gouvernements sont de nouveau sollicités.

Les frais mensuels du chantier maritime, même s'ils diminuent de semaine en semaine, demeurent tout de même considérables, selon les projections financières soumises au tribunal, la semaine dernière.

En juin, ils seront de 3,9 millions de dollars, le mois suivant de 3,1 millions et en août, ils atteindront 2,8 millions de dollars.

Ainsi, au 15 septembre 2010, il ne restera plus que de 7,3 millions dans les coffres de Davie, au moment où il faudra avoir trouver un acquéreur pour le chantier maritime.

« Le but est de trouver, d'acheter ou de réaliser un nouveau financement afin de terminer les bateaux et de les livrer aux clients », exprime le contrôleur Pierre Laporte, de la firme Deloitte.

Gouvernements sollicités

Ce dernier ne cache pas que les gouvernements sont de nouveau interpellés pour soutenir financièrement une relance des activités du chantier qui n'en est pas à ses premiers problèmes financiers.

« Nous avons discuté avec les gouvernements pour connaître leurs intentions à l'égard de l'entreprise. Pour l'instant, les pourparlers sont très préliminaires », déclare M. Laporte qui a aussi approché différents investisseurs étrangers.

Investissement-Québec est déjà un créancier important (33 millions de dollars) parmi une liste de 300 fournisseurs impayés par Davie.

Le gouvernement fédéral a pour sa part avancé 275 millions pour financer la construction des cinq navires. Trois d'entre eux doivent être livrés à Cecon ASA et deux autres à Ocean Hotels, ces derniers ne sont pas encore en chantier.